

Question présentée par la députée :
M^{me} Patricia Bidaux

Date de dépôt : 16 mars 2022

Question écrite urgente

Autosuffisance alimentaire de Genève : quel plan d'action du Conseil d'Etat ?

En date du 29 septembre 2021, le Conseil d'Etat rendait son rapport relatif à la motion 2644 : « Crise mondiale, solutions locales : pour une augmentation du degré d'autosuffisance alimentaire de Genève », un rapport qui présente plusieurs propositions pour y parvenir et dont le Grand Conseil a pris acte en décembre 2021.

Ce qui se passe actuellement en Ukraine, après ce qui s'est passé pendant la pandémie de COVID-19 il y a moins d'une année, questionne une fois de plus l'autonomie alimentaire de notre canton.

Dans ce contexte incertain, le Conseil d'Etat est prié de répondre à la question suivante :

Ne serait-il pas temps désormais de mettre en œuvre, et cela sans plus tarder, les pistes concrètes proposées par le Conseil d'Etat dans son rapport relatif à la motion 2644 ?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour la réponse qu'il apportera à la présente question écrite urgente.